BRO
14152

L'Avenir en tête :
un plan budgétaire responsable

Action démocratique du Québec

BRO
14152

ADQ
AVEC MARIO DUMONT

L'Avenir en tête

Un plan budgétaire responsable

Action démocratique du Québec

Élections 1998

BIBLIOTHÈQUE
ENAP-MONTRÉAL

Introduction

Avec le temps, un nombre grandissant de Québécois en sont venus à la triste conclusion qu'en politique, plus cela change plus c'est pareil. Depuis trente ans, le Parti québécois et le Parti libéral leur ont donné raison. Ils ont tour à tour empilé déficit sur déficit. Ils lèguent aujourd'hui une lourde dette qui hypothèque l'avenir de la nouvelle génération. De même, par manque de courage ou de vision, ils ont empilé structures sur structures plutôt que de moderniser l'administration publique.

Un virage majeur s'impose. L'Action démocratique du Québec met donc de l'avant un plan budgétaire précis afin de donner un nouvel élan à l'État québécois, accorder un répit à la classe moyenne et s'attaquer en priorité à l'endettement du Québec.

Notre vision s'articule autour de trois objectifs incontournables. D'abord, dans un souci d'équité intergénérationnelle, le gouvernement du Québec doit rembourser la facture des abus du passé. De plus, nous identifions les principes qui devront guider une modernisation de l'administration publique afin de protéger les services directs à la population. Enfin, nous établissons un plan d'action détaillé visant à réduire de 25% la bureaucratie et ce, au profit des contribuables.

La dette : un fardeau pour la nouvelle génération

Depuis des années, les Québécois vivent à crédit. En accumulant les déficits, les gouvernements qui se sont succédés ont hypothéqué l'avenir de la nouvelle génération. On a ainsi fait le choix de dépenser maintenant, quitte à laisser la facture aux générations qui suivront. Or, la condition économique de la nouvelle génération est encore plus difficile que celle des générations qui l'ont précédées. Il convient donc d'effectuer un état de la situation et d'identifier un plan de remboursement de la dette.

L'héritage libéralo-péquiste

Depuis trente ans, la dette totale du Québec n'a cessé d'augmenter. D'inexistante au début des années 70, elle atteint maintenant 80 milliards $. Par leur laxisme dans la gestion des fonds publics, par leur manque d'un sens de responsabilité envers les générations futures, les gouvernements libéralo-péquistes qui se sont échangés le pouvoir durant cette période sont conjointement responsables de ce malheureux héritage.

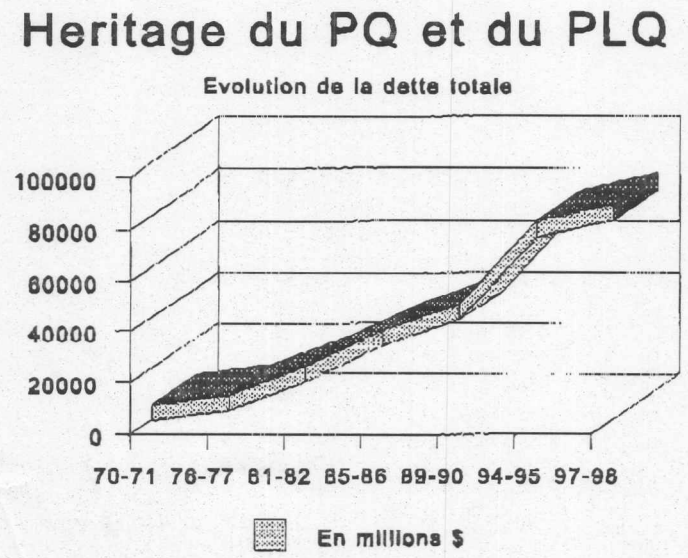

La carte de crédit est pleine

Par ailleurs, la reconnaissance tardive du problème de l'endettement fait en sorte que les Québécois sont aujourd'hui les plus endettés au Canada. Dans les faits, avec un endettement moyen de 10 400$ en 1996, chaque citoyen québécois doit davantage que ceux des autres provinces.

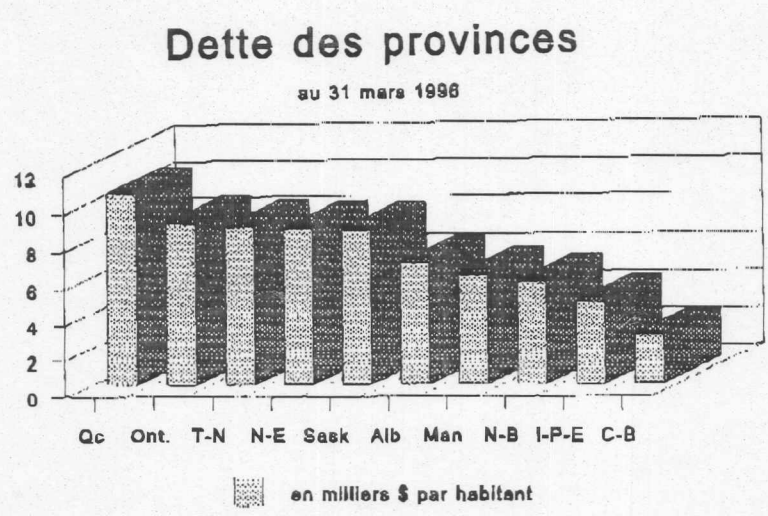

Les données précédentes ne contiennent que les dettes encourues par les provinces. Une analyse de la dette totale combinée entre les différents niveaux de gouvernement indique clairement l'ampleur du problème. Dans les faits, en 1997, les Québécois avaient un fardeau d'endettement moyen de 25 000$ et ce, qu'ils soient âgés de 75 ans ou de 1 an.

En limitant l'analyse au nombre de contribuables, on constate un niveau d'endettement moyen de 53 000$. Cette donnée est inquiétante. Le remboursement de la dette repose en effet sur ceux qui paient des taxes et des impôts. Or, avec le vieillissement de la population et la baisse du niveau de natalité, le nombre de contribuables est appelé à diminuer au cours des prochaines années. Depuis longtemps déjà, notre carte de crédit collective est pleine.

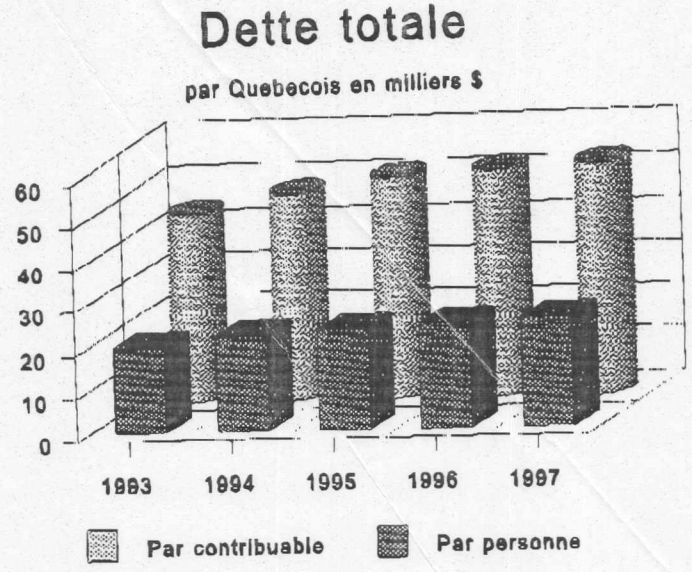

Source: Canadian Government debt, Fraser institute, 1998.

Une dette qui mange les revenus

Pour chaque dollar de revenu qu'empoche le gouvernement, plus de 20,2 cents vont directement au paiement des intérêts de la dette. Cela équivaut à dire que les impôts perçus sur la paie de chaque travailleur pour une journée de travail sur cinq sert directement à financer les abus du présent comme ceux du passé.

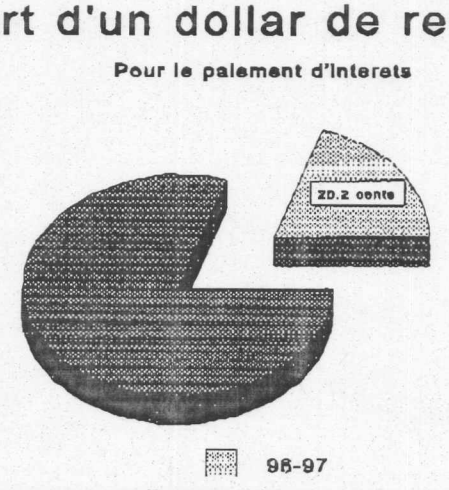

Dans les faits, le gouvernement du Québec consacrera 6,398 milliards $ au service de la dette en 1998-1999. En comparaison, il consacre 35,444 milliards $ en dépenses de programmes. En conséquence, la part importante du budget consacrée au paiement des intérêts sur la dette prive les citoyens du Québec de ressources toujours plus importantes.

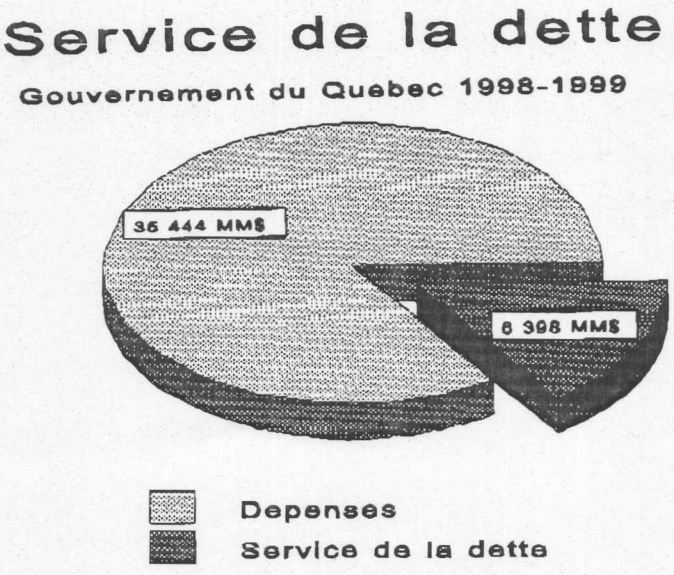

En effet, les sommes actuellement versées au service de la dette ne peuvent servir à l'amélioration des services directs à la population. Il est donc impératif de diminuer le fardeau financier que constitue l'endettement afin de consacrer un maximum de ressources pour faire face aux défis que constituent le vieillissement de la population et le développement de l'économie du savoir.

Payer ses factures

Pour l'Action démocratique du Québec, le principe de l'atteinte de l'équilibre budgétaire est essentiel. En effet, il constitue l'étape préalable au remboursement de la dette. Néanmoins, dès l'atteinte de cet équilibre, les tentations seront grandes pour revenir aux recettes du passé et au cercle vicieux de l'endettement. Déjà, les promesses électorales des libéraux et des péquistes se chiffrent en milliards $. Ils promettent des sommes que nous n'avons pas.

En matière de gestion des finances publiques, l'Action démocratique du Québec prône le respect du principe de l'équité entre les générations. En ce sens, le plan d'atteinte du déficit zéro mis de l'avant par le gouvernement du Parti québécois est inacceptable puisque réalisé en bonne partie sur le dos des jeunes. En effet, on a employé une logique tordue afin d'imposer des sacrifices, notamment par des clauses dites orphelin, à une génération afin de protéger les acquis d'une autre. Les jeunes veulent faire leur part, mais ils ne veulent pas être les seuls à toujours passer à la caisse.

Dans la même veine, une nouvelle course aux dépenses, sans s'attaquer au fardeau de la dette, constituerait un autre vol de la nouvelle génération. En effet, plus le temps passe, plus le nombre de contribuables qui ont profité des abus qui ont engendré la dette actuelle prendront leur retraite. La responsabilité de payer la facture reviendra alors en bonne partie à des contribuables qui n'ont pas bénéficié des largesses du passé.

En ce sens, l'Action démocratique du Québec considère prioritaire le remboursement de la dette. À court terme, le gouvernement du Québec doit résister aux tentations de dépenser et de créer une multitude de nouveaux programmes. Il devra plutôt consacrer en priorité les surplus structurels, découlant de l'équilibre budgétaire, au remboursement de la dette accumulée au fil des trente dernières années. Il s'agit de la seule façon de briser le cercle vicieux de l'endettement. De même, seule une vision responsable permettra d'attribuer à moyen terme des ressources dans les services directs à la

population. En effet, 20% des revenus du gouvernement du Québec sont actuellement perdus au profit de paiement d'intérêts.

Par ailleurs, un effet accélérant découlera d'un tel plan de remboursement de la dette. Ainsi, une diminution du niveau d'endettement entraînera inévitablement une diminution proportionnelle des sommes consacrées au service de la dette. Par le fait même, ces sommes pourront s'ajouter aux surplus structurels afin d'accélérer le paiement de notre facture collective.

Le défi est de taille. Nous devons renverser la dynamique d'endettement qui prévaut depuis trop longtemps. Bien plus qu'une nécessité économique ou qu'un moyen pour protéger les services à la population, il s'agit également d'une question de justice intergénérationnelle. La facture de la dette appartient à tous et nous ne pouvons la léguer en héritage.

Donner un nouvel élan à l'État québécois

Depuis la Révolution tranquille, la Fonction publique, le nombre d'organismes et de structures n'ont cessé de croître de façon spectaculaire. Tant les gouvernements péquistes que libéraux ont appliqué une philosophie coûteuse et qui ne donne pas des résultats probants : pour chaque problème, créons une structure. On en est au point où des organismes surveillent les organismes qui dirigent les organismes qui consultent d'autres organismes. Dans les faits, alors que les services directs à la population doivent subir des coupures importantes, la bureaucratie est pratiquement épargnée. Pire encore, le Parti québécois, inspiré des façons de faire des années 70, a créé dans son mandat trois nouveaux ministères soit, le ministère de la Métropole, le ministère des Régions et le ministère de la Famille et de l'Enfance.

L'Action démocratique du Québec considère qu'il est essentiel d'entreprendre une révision sans précédent du rôle et des structures gouvernementales afin que celles-ci répondent aux besoins du nouveau millénaire. L'inaction des péquistes et des libéraux à ce chapitre laisse le Québec avec une bureaucratie boulimique et rigide, qui s'appuie sur les problématiques d'il y a trente ans. Pour que l'État québécois redevienne synonyme d'espoir et de fierté, il doit être repensé en fonction des nombreux défis d'aujourd'hui.

Protéger le service direct à la population

Les réseaux de la santé et de l'éducation ont été les premières victimes des compressions du gouvernement Bouchard en vue de l'atteinte du déficit zéro. Le Parti québécois a ainsi porté atteinte à la qualité des services directs aux citoyens. À l'opposé, la Fonction publique fut épargnée. Or, l'Action démocratique du Québec croit qu'il est essentiel de réduire les structures et la bureaucratie pour protéger les services aux citoyens offerts dans les écoles et les hôpitaux. Il s'agit d'avoir les moyens de mettre l'argent là où c'est important.

Dans les faits, l'avenir économique du Québec dépend de notre capacité d'investir judicieusement et aux bons endroits afin de préparer une relève formée adéquatement pour répondre au développement de l'économie du savoir. De même, avec une population sans cesse vieillissante, il est essentiel de dégager un maximum de marge de manœuvre pour soutenir les établissements de santé.

Répondre à la capacité de payer des contribuables

Depuis plus d'une décennie, le gouvernement du Québec, qu'il fut dirigé par le Parti québécois ou par le Parti libéral, s'est constamment appliqué à trouver de nouvelles façons de puiser de l'argent dans les poches des contribuables. Le résultat est clair: les Québécois croulent sous le fardeau fiscal le plus élevé en Amérique du Nord tout en étant parmi les plus endettés. La limite est atteinte depuis déjà trop longtemps! La nouvelle génération, moins nombreuse que la précédente, ne pourra répondre à des pressions fiscales toujours plus importantes. Les coûts de la Fonction publique québécoise doivent correspondre à la capacité de payer des contribuables.

Appuyer l'essor d'une nouvelle génération d'entrepreneurs québécois

Afin de répondre au contexte du Québec des années 60, on a bâti un État moteur du développement économique. Compte tenu du contexte québécois, l'État aura toujours un rôle à jouer dans le développement économique. Néanmoins, il doit répondre aux besoins de souplesse, d'innovation et de rapidité d'intervention des créateurs d'emplois d'aujourd'hui. En ce sens, l'abondance des règlements entrave les citoyens et les entrepreneurs qui sont littéralement ensevelis sous une avalanche de contrôles dont la complexité dépasse souvent l'entendement. L'État doit aujourd'hui jouer un rôle facilitateur afin d'appuyer l'essor d'une nouvelle génération d'entrepreneurs québécois. En ce sens, il est essentiel de simplifier la paperasse et d'éliminer les complications entre l'État et les créateurs d'emplois.

Se consacrer d'abord aux missions premières

L'État québécois doit également offrir des biens et des services publics que s'il est démontré qu'il peut mieux le faire que le secteur privé. En conséquence, une réforme de la Fonction publique québécoise devra faire une place importante à la privatisation de certaines fonctions qui ne relèvent pas de sa mission première et la vente de certains actifs non essentiels.

Un plan pour réduire la bureaucratie de 25%

Afin de répondre aux nouveaux besoins d'aujourd'hui et de demain, la Fonction publique québécoise devra connaître des transformations profondes. Comme à l'époque de la Révolution tranquille, nous devons lui insuffler un nouvel élan. Pour atteindre nos objectifs de modernisation de l'État québécois, nous proposons un plan ambitieux de réduction graduelle de la bureaucratie de l'ordre de 25% par rapport au niveau actuel. Cela donnera à l'État québécois la marge de manoeuvre dont il a besoin pour remettre le Québec en marche. Ce plan s'échelonnera sur une période de cinq ans et s'accompagne évidemment de mesures de transition pour le personnel affecté.

Quatre critères généraux doivent être considérés quant à l'atteinte de cet objectif. Ces critères sont:

a) la réduction de la bureaucratie doit être effectuée en fonction des coûts de gestion et du nombre d'organismes;

b) cette réduction doit exclure les réseaux de la santé et de l'éducation qui donnent des services directs à la population;

c) les organismes publics devant être abolis en priorité sont ceux qui, comme les conseils-aviseurs, ne fournissent pas de services directs à la population;

d) la privatisation de certains organismes d'État et de certaines fonctions gouvernementales doit être envisagée.

Un examen approfondi basé sur la pertinence

Depuis trente ans, le gouvernement du Québec a empilé les structures sans effectuer une réforme majeure des organismes créés au fil des ans. À deux occasions, le rapport Gobeil des libéraux et le rapport Facal des péquistes, des tentatives de réduction de la taille de la bureaucratie furent remisées, faute de courage politique. Nous croyons fermement que plutôt que de régler des problèmes, l'approche bureaucratique dans laquelle nous avons enfermé l'État québécois entrave le goût d'innover et de bouger.

L'Action démocratique du Québec a donc effectué une analyse quant à la pertinence de nombreux organismes. La réduction de la taille de la bureaucratie fut donc envisagée de trois façons: du côté du nombre d'organismes, du côté des coûts des budgets de gestion des ministères et des organismes et enfin, du côté du nombre d'effectifs.

S'attaquer aux « usines à papier»

Au fil des ans, les sommes consacrées à la gestion des ministères et des organismes se sont accrues de façon importante. Dans certains cas, il y a autant de chefs que d'indiens. On a développé ainsi une technocratie qui n'entretient souvent aucun lien avec la population. Dans les faits, plusieurs ministères, ayant par exemple un service des communications, sont devenus un gouvernement dans le gouvernement. Nous voulons mettre fin au cercle vicieux de la bureaucratie. Pour ce faire, l'Action démocratique du Québec réduira de 25% les ressources allouées à la gestion des ministères et d'environ 15% pour les organismes qui auront prouvé leur pertinence.

En ce qui concerne les ministères de la Santé et des Services sociaux ainsi que celui de l'Éducation, cette réduction atteindra jusqu'à 50%. En effet, la création des Régies régionales de la santé a eu pour effet de doubler les structures administratives, en cantonnant le ministère dans un rôle de contrôle. Il est temps de ramener les ressources là où cela compte: sur le terrain. L'Éducation connaît une problématique similaire. Le ministère, avec 1435 fonctionnaires, accapare une proportion plus importante qu'ailleurs des ressources. Là aussi un maximum de ressources doit se retrouver près des élèves.

Par ailleurs, nous proposons des réformes ambitieuses afin de débureaucratiser des géants de l'administration publique. L'instauration d'un revenu minimum du citoyen permettra d'effectuer un grand ménage dans la gestion des programmes de sécurité du revenu. Il en sera de même pour la Commission de la Santé et de la Sécurité au Travail et pour la Société de l'assurance-automobile du Québec car notre formation politique juge essentiel de déjudiciariser ces organismes afin de mieux protéger les citoyens. Enfin, nous proposons une réforme en profondeur des services correctionnels qui implique une participation du secteur privé.

Faire le ménage dans les organismes

L'approche bureaucratique des gouvernements libéralo-péquistes s'est traduite de la façon suivante: créons une structure pour chaque problème et répondons à des groupes de pression en créant une structure. Une telle philosophie aura souvent permis de gagner du temps, sans trop de résultats. Au contraire, on a ainsi gaspillé des ressources pourtant précieuses. D'ailleurs, à quoi bon maintenir des conseils-aviseurs lorsque leurs recommandations se retrouvent pratiquement toujours sur les tablettes. Un examen approfondi des différents organismes nous permet de proposer l'abolition ou la fusion d'une soixantaine d'organismes, soit plus du quart des organismes existants.

En conséquence, l'Action démocratique du Québec propose l'abolition des organismes suivants:

- Ministère de la Métropole
- Ministère des Régions
- Ministère de la Famille et de l'Enfance
- Conseil des communautés culturelles
- Commission de reconnaissance des associations d'artistes et de producteurs
- Comité d'accréditation des associations d'élèves ou d'étudiants
- Commission des biens culturels du Québec

- Commission de toponymie fusionné avec l'OLF
- Commission de protection de la langue française] recréé récemment par le PQ
- Conseil de la langue française]
- Commission consultative de l'enseignement privé → au CPQ dans Facal / lobby
- Conseil supérieur de l'Éducation
- Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre
- Institut de recherche et d'information sur la rémunération → intégré à Stat Q. selon la loi
- Comité conjoint de chasse, de pêche et de piégeage] cf → Convention Baie James / ministre délégué.
- Comité consultatif de l'environnement Kativik]
- Fondation de la faune du Québec → lobby
- Conseil permanent de la jeunesse → bof
- Conseil de la science et de la technologie → bof repenser la recherche
- Conseil de la santé et du bien-être]
- Conseil médical du Québec] les médecins ne veulent pas de fusion / passerelle
- Comité permanent de la lutte à la toxicomanie ~~réévalué en 2000~~ — deviendrait un sous-comité
- Corporation d'hébergement du Québec à abolir ?
- Centre de référence des directeurs généraux et des cadres à abolir
- Conseils d'arbitrage de la RAMQ]
- Comités de révision de la RAMQ] Comités internes d'org
- Conseil consultatif sur les aides technologiques
- Comité consultatif de pharmacologie → clause crépusculaire
- Comité pour la prestation des services de santé en langue anglaise comité de ministre
- Conseil d'évaluation des technologies de la santé — fusions ?
- Conseil des aînés → comme la jeunesse
- Comité sur le civisme → de ministre
- Commissaire aux plaintes en matière de protection du territoire agricole aboli ? mais clauses pendantes
- Conseil de l'ordre national du Québec 2-3 fonctionnaires 4 oct 2002
- Commission municipale du Québec
- Commission de la construction à fusionné ? R. du Bâtiment ?
- Bureau des examinateurs électriciens du Québec et le Bureau des examinateurs en tuyauterie 18 déc. 97 → aboli R. du Bâtiment

- Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris → chèques aux Indiens
- Société nationale de l'amiante → Ofunt
- Société d'habitation du Québec → fcd. cède. / pacte fiscal municipalité
- Société québécoise d'assainissement des eaux → abolition en l'an 2000
- Comité consultatif de la Régie des assurances agricoles du Québec → Interne
- Conseil des recherches en pêche et agro-alimentaire du Québec → gère des subventions fédé
- Comité consultatif médical et optométrique de la SAAQ → Interne ou OUI
- Bureau d'examinateurs de mesureurs de bois → aboli il y a 11 mois 1 personne
- Fonds de lutte à la pauvreté → Structure comptable
- Table ronde québécoise sur l'environnement et l'économie aboli il y a l'an
- Conseil de recherche et du développement du transport " " " "
- Agence de mise en valeur du Saint-Laurent " " " "
- Office des autoroutes " par la loi
- Société québécoise des transports " " " "
- Agence métropolitaine des transports → Marche bien / planing
- Commission de la métropole → créé légalement
- Commission des transports du Québec abolition dans Facal mais registre à tenir des utilisateurs
- Conseil du statut de la femme → politiquement ? secrétariat
- Conseil de l'enfance et de la famille
- Comités consultatif d'acquisition des Musées du Québec et d'Art contemporain Interne
- Conseil consultatif de la lecture et du livre do ministre
- Commission d'appel sur la langue d'enseignement → nom changé Comité de révision
- Régie des télécommunications du Québec aboli 178
- Régie du cinéma → abolition recommandée

De même, l'Action démocratique du Québec propose le regroupement des organismes suivants afin de réduire leurs coûts de gestion :

Mêmes dirigeants

- Inspecteur général des institutions financières et Régie de l'assurance-dépôt du Québec
- Société de financement agricole et Régie des assurances agricoles
- Comité de déontologie policière et Commissaire à la déontologie policière

C. des Valeurs Mobilières → Bureau d'assurance

] dans Facal / attendre le dossier

→ Impossible Entend les décisions du 2e / appel.

Régionaliser pour mieux gérer

Par ailleurs, l'Action démocratique du Québec fonde cette vaste réforme de la Fonction publique sur la nécessité de rapprocher les outils de développement ainsi que la gestion de ressources des décideurs locaux. Dans les faits, dans un souci d'efficacité et de prise en charge des milieux concernés, certaines responsabilités seront confiées aux acteurs régionaux.

À titre d'exemple, il serait souhaitable de confier la gestion des installations olympiques et de la Société du Palais des Congrès à la ville de Montréal. Il en est de même pour la Société du Centre des Congrès en ce qui concerne la région de la Capitale ainsi que pour la Société du Parc industriel et portuaire de Bécancour. Dans cet esprit, il convient de régionaliser les activités de la Régie du logement au niveau des MRC ainsi que les enveloppes budgétaires de la Régie de l'assurance-maladie destinées à la rémunération des médecins.

La libre concurrence entre le public et le privé

À l'aube du XXIème siècle, l'État québécois ne doit plus offrir des biens et des services que s'il est démontré un net avantage à ce que ce soit lui qui le fasse plutôt que le secteur privé. En ce sens, l'Action démocratique du Québec croit en la nécessité d'instaurer une nouvelle façon de gérer: la libre concurrence entre les secteurs public et privé. Afin d'assurer la souplesse et l'innovation nécessaire, il s'avère impératif d'ouvrir les chasses gardées. Ainsi, l'État québécois devra considérer au mérite toute offre émanant du secteur privé quant à la prise en charge et à la réalisation d'activités actuellement assumées par le secteur public.

En conséquence, l'Action démocratique du Québec prône la privatisation de certaines sociétés d'État ou de certaines fonctions qui ne relèvent pas de la mission première d'un gouvernement ainsi que la vente de certains actifs non essentiels. C'est d'ailleurs le cas de Télé-Québec et de la Société des traversiers du Québec.

Plus d'un demi milliard $ d'économies tout en protégeant le service aux citoyens

Sans tenir compte de l'instauration d'une politique de libre concurrence entre les secteurs public et privé, une réduction de 25% de la taille de la bureaucratie permettra des économies annuelles de près d'un demi milliard $, soit l'élimination graduelle de l'équivalent de près de 8000 postes (ETC). Ainsi, une diminution de 25% des budgets de gestion des organismes publics, jumelée à l'abolition de plusieurs organismes non essentiels, permettra d'abord et avant tout de dégager des ressources pour les contribuables, tout en protégeant les services directs à la population.

Redessiner la Fonction publique, tout en rajeunissant ses effectifs, constitue certes un défi de taille. Moins de structures, moins d'organismes, une diminution de l'encadrement redonneront aux services publics la capacité de bouger et d'innover. Nous croyons qu'avec la fin des abus de la bureaucratisation à outrance, nos organisations publiques retrouveront la productivité à laquelle les payeurs de taxes sont en droit d'exiger.

Afin d'y parvenir, l'Action démocratique du Québec identifie cependant des outils incontournables. En effet, nous proposons de mettre fin aux abus de l'ancienneté et au principe de l'emploi garanti à vie dans la Fonction publique. De même, l'adoption du Projet de loi 195, qui vient modifier l'article 45 du Code du travail, permettra la libre concurrence entre les secteurs privé et public.

S'attaquer à l'endettement et diminuer la bureaucratie: Le plan de l'ADQ

Pour répondre aux nombreux défis de la nouvelle génération, nous devons donner un nouvel élan à l'État québécois. En plus d'assurer une plus grande efficacité de l'appareil gouvernemental, une réduction de 25% de la bureaucratie permettra de dégager des ressources que l'on aura afin de redonner du pouvoir d'achat à la classe moyenne, la plus taxée en Amérique. Pour les générations actuelles et futures, nous devons également nous attaquer en priorité au fardeau que constitue l'endettement public. Pour retrouver notre capacité de bouger et d'investir dans l'avenir, l'Action démocratique du Québec propose un plan budgétaire à la fois réaliste, responsable et ambitieux. Dans cet esprit, les mesures que nous préconisons permettront de nous redonner la liberté d'action tout en corrigeant les abus du passé.

En conséquence, l'Action démocratique du Québec propose un plan budgétaire en quatre volets:

1. **dès l'atteinte de l'équilibre budgétaire, consacrer en priorité les surplus structurels au remboursement de la dette totale du Québec, le fardeau de la nouvelle génération, afin de diminuer la part des revenus consacrés actuellement au paiement des intérêts plutôt qu'aux dépenses de programmes;**

2. **miser sur un effet accélérant en attribuant les ressources découlant d'une baisse des sommes consacrées au service de la dette au remboursement de cette dernière afin de vaincre le plus rapidement l'endettement;**

3. **abaisser le niveau général des taxes et des impôts afin de remettre davantage d'argent dans les poches des contribuables, particulièrement ceux de la classe moyenne, et ce, en fonction des sommes économisées suite à une vaste entreprise de réduction de 25% de la taille de la bureaucratie;**

4. **protéger les services en effectuant un ménage dans les structures qui n'offrent pas de services directs à la population.**

Conclusion

Les orientations défendues par l'Action démocratique du Québec visent à redonner l'espoir et la confiance en un avenir meilleur, particulièrement pour la nouvelle génération. Dans cet esprit, notre vision de la gestion des finances publiques s'appuie sur l'innovation ainsi que sur le principe de l'équité entre les générations.

En ce sens, nous considérons irresponsables ceux qui promettent sans compter. Les Québécois sont toujours les plus endettés au Canada et 20 cents sur chaque dollar perçu sont consacrés au financement du service de la dette. Un gouvernement responsable doit consacrer ses surplus structurels au remboursement de cette facture. En plus de lever un frein à l'économie et d'accroître la marge de manœuvre financière de l'État, une telle politique permettra de léguer aux générations qui suivent un avenir digne de ce nom. De même, un effet accélérant découlera de la baisse du niveau d'endettement.

Par ailleurs, nous proposons une entreprise sans précédent de modernisation de l'État. Il s'agit d'une véritable révolution quant aux façons de faire afin de protéger les services directs à la population. Nous proposons donc de réduire de 25% la bureaucratie en diminuant les frais de gestion et en effectuant un ménage dans les organismes publics. De plus, nous instaurons le principe de la libre concurrence entre les secteurs public et privé. Ces réformes permettront de dégager des économies au profit de contribuables qui sont les plus taxés en Amérique du Nord.

L'Action démocratique du Québec propose, en matière de finances publiques, un plan à la fois réaliste et ambitieux afin que l'État québécois retrouve la possibilité d'innover et le goût de bouger. Nous ne devons pas répéter les erreurs du passé et retomber dans la spirale de l'endettement. Il faut plutôt se doter de services publics au moindre coût pour le contribuable et laisser en héritage un Québec libre de ses choix.